

# Séance d'information aux parents des collégiennes et collégiens de 3<sup>e</sup> année

Lundi 2 octobre 2023 18h30

Isabelle Godot, directrice  
Claire Di Giovanni, doyenne  
Pierre-Alain Flumet, doyen  
Guillaume Engeli, maître adjoint



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse  
Enseignement secondaire II  
Collège et Ecole de culture générale Madame de Staël

# Séance d'information aux parents d'élèves de 3<sup>e</sup> année collège

- Les enjeux de la 3<sup>e</sup> année
- Accession à la majorité
- Absentéisme
- Evaluation / Normes de promotion
- Entretiens intermédiaires / Appuis
- Options complémentaires (OC)
- Travail de Maturité (TM)
- Examens de maturité
- Voyages OS de maturité
- Formation subséquente
- Questions



# Les enjeux de la 3<sup>e</sup> année

- Année charnière
- Année la plus exigeante (travail, horaire...)
- Le TM
- Un seul redoublement, une seule dérogation, dans le cursus, pas de passage par dérogation après une année redoublée
- Le redoublement n'est pas automatique, les élèves non promus à l'issue du 1<sup>er</sup> semestre seront invités à réfléchir sur leur projet de formation.



# Accession à la majorité

*L'information aux parents est la règle et le silence l'exception.*

"Au passage à la majorité, les renseignements relatifs à la situation scolaire des élèves sont toujours transmis aux parents, sauf stipulation écrite des élèves concernés."

REST. Art.17, alinéa 3

# Absentéisme

"La participation aux cours est obligatoire. Les directions et les maîtres, par délégation, assurent le contrôle de la fréquentation scolaire. "

REST, art. 42, alinéa 1

- Les absences prévisibles (demandes de congé) sont soumises à autorisation auprès de la direction au minimum 15 jours à l'avance.
- Les absences doivent être excusées, un certificat médical est demandé après 3 jours d'absence.
- A partir de la 3<sup>e</sup> absence à des évaluations annoncées, un justificatif officiel (CM...) est exigé.

# Evaluation

- Une moyenne semestrielle de chaque discipline doit comprendre au moins deux évaluations significatives.
- Un planning des épreuves intermédiaires (EI) est à disposition des élèves sur le site de l'établissement.
- Deux sessions d'épreuves regroupées (ER) de deux semaines environ (décembre et juin).
- Le poids des ER est important (en général 50% ou 66%), voir tableau des pondérations sur le site.



# Normes de promotion de 3<sup>e</sup> en 4<sup>e</sup>

- **4,0** au moins pour chacune des disciplines d'enseignement suivies
- En option spécifique (OS), la moyenne annuelle doit être **égale ou supérieure à 4,0**
- **Total minimum de 16** points pour les disciplines FR / moyenne L2-L3 / MA / OS

## Promotion par tolérance :

- la somme des écarts à 4,0 des notes insuffisantes ne dépasse pas 1,0
- au maximum 3 notes insuffisantes



# Entretiens intermédiaires

pour les élèves non promus au terme du 1<sup>er</sup> semestre

- Début février : entretiens individualisés animés par le responsable de groupe, en présence de l'élève concerné, du doyen et d'un membre du réseau médico-psychosocial, sur la base des commentaires de chaque enseignant;
- Contact privilégié avec les élèves.

# Examens de maturité

- 14 disciplines : FR / L2 / L3 / MA / BI DF<sup>2</sup> / CH DF<sup>1</sup> / PY DF<sup>2</sup> / GE / HI / PO / AV DF<sup>1</sup> ou MU DF<sup>1</sup> / OS / OC / TM

<sup>1</sup>note anticipée de 2<sup>e</sup>

<sup>2</sup>note anticipée de 3<sup>e</sup>

- 5 examens : FR / L2 / L3 / MA / OS

un écrit et un oral pour chacune des disciplines

- Conditions d'obtention :

- au maximum 4 notes insuffisantes
- double compensation des écarts négatifs à 4
- total de 16 pour FR / moyenne L2-L3 / MA / OS

# Appuis pédagogiques

- Des permanences sont assurées par deux enseignantes, cf. le site web de l'école:
  - lundi à 17h00 par Madame J. Keresztes-Nagy, salle 204
  - mercredi à 11h50 par Madame C. Germond, salle 230
- Evaluation des besoins, conseils méthodologiques
- Aussi possibilités d'appuis par les pairs : Pour et par les élèves du CECG



# Dépannages de mathématiques

Des dépannages en mathématiques sont donnés :

- le **lundi** de **12h00** à **13h10** par M. A. Starkov en salle **232**
- le **jeudi** de **12h05** à **13h15** par M. J.-P. Bonvin en salle **232**.

# Options complémentaires (OC)

10 cours ouverts en Option Complémentaire à la rentrée 2023 :

- Arts visuels
- Biologie
- Chimie
- Physique
- Philosophie
- Géographie
- Informatique
- Musique
- Education physique

Les cours sont dispensés sur 4 semestres.

# Travail de Maturité (TM)

- Chaque élève doit effectuer, seul ou en binôme, un travail personnel d'envergure.
- Ce travail fait l'objet d'une présentation écrite et d'une soutenance orale.
- Le titre et la note obtenue figurent sur le certificat de maturité.

# Les trois orientations du travail de maturité

- Travail de recherche (TR)
- Réalisation artistique (TRA): œuvre littéraire, fiction cinématographique, pièce de théâtre, sculpture, partition musicale, peinture, etc.
- Activité extrascolaire (TAE)

# Étapes du travail de maturité

- Phase 1 : séance information le jeudi 28 septembre 17h  
choix du sujet et pose de la problématique  
(novembre 2023)
- Phase 2 : réalisation du TM  
(janvier 2024 – novembre 2024)
- Phase 3 : évaluation  
(décembre 2024 - janvier 2025)



# L'encadrement et l'évaluation du travail de maturité (TM)

Un maître accompagnant (MA) encadre l'élève et suit l'évolution du TM, puis procède, avec un juré, à son évaluation.

L'évaluation est composée du suivi, du rapport écrit et de la soutenance orale.

# Projets extrascolaires individuels

- Retour des **séjours linguistiques** (rentrée - vacances d'octobre): importance de rattraper les contenus
- **Projet extramuros** pour les élèves qui font preuve de régularité et qui répondent aux exigences de leurs études avec une aisance particulière:  
<https://cecgstael.ch/echanges/#extramuros>
  - Vacances de Pâques – fin d'année scolaire
  - Développement personnel, projet autonome, sous la responsabilité de la famille
  - Rapport: d'un compte-rendu à des réflexions approfondies
  - Séance d'information pour les élèves de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> années le lundi 6 novembre 2023 à 17h00 en salle 037

# Voyages de maturité

- Le voyage a normalement lieu la 3<sup>e</sup> semaine de septembre de la 4<sup>e</sup> année.
- Possibilité de voyage à l'étranger
- Organisation en cours de 3<sup>e</sup>

# Formations subséquentes

- Vendredi 3 novembre 2023, 13h00: demi-journée de présentation EPFL/EPFZ (Collège Calvin) sur inscription (délai 13 octobre, bureau 111 ou Classroom).
- Mercredi 7 février 2024, H5 à l'Aula: séance d'information obligatoire concernant l'aide à l'orientation (Universités, EPFL/EPFZ, HES, ateliers).
- Mercredi 6 mars 2024 : journée d'information à l'Université de Genève (M3 cours suspendus).
- Madame Sabine de Vevey en charge de ce dossier

# Le Réseau médico-psycho-social du CECG Madame de Staël

- **Madame Joëlle Maillard Rollot**, conseillère sociale
- **Monsieur Pierre-Alain Corajod**, conseiller social
- **Monsieur Yves Favero**, psychologue-conseiller en orientation (OFPC)
- **Monsieur Sébastien Feliciangeli**, conseiller en formation et insertion (OFPC)
- **Madame Sophie De Swarte Patry**, infirmière (OEJ)
- **Madame Lysiane Rambosson**, éducatrice (OMP)
- **Madame Nathalie Waelti-Baume**, psychologue (OMP)



**Less stress...  
Laisse le stress...  
Moins de stress...**

**Atelier "Techniques de base"  
(Salle 031)**

Cet atelier vous permettra de reconnaître les différentes manifestations du stress et d'apprendre à le repérer.

Vous découvrirez des techniques pour mieux y faire face axées sur la respiration, l'attention sur l'instant présent, la centration sur le corps et des mouvements de détente musculaire.

Tous les outils utilisés seront transmis aux participants après chaque séance

**Du 6 novembre au 4 décembre**

1 heure par semaine

(Jour et heure à convenir selon l'horaire des participants)

# Association des parents d'élèves (APEDeS)

[contact@apedes.ch](mailto:contact@apedes.ch)

**Associations des élèves de de Staël  
(AEdS)**

**Assemblée des délégués d' élèves**

**Conseil quadripartite (délégués, enseignants, PAT  
et CD)**



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse  
Enseignement secondaire II  
Collège et Ecole de culture générale Madame de Staël

# Forfait pour Photocopies et fond social

Conformément aux articles 53 et 54 de la Loi sur l'instruction publique (LIP – C 1 10), une participation financière forfaitaire est demandée aux élèves pour certains matériels et fournitures qui leur sont fournis (principalement les frais d'affranchissement, de photocopie et de petits matériels pédagogiques). Cette participation fait l'objet d'une facture de 60 CHF qui est adressée au domicile des élèves au mois de novembre.

Cette participation permet également d'alimenter le fond social et le fond scolaire de l'établissement qui permettent d'agrémenter la vie de l'établissement. Le fond scolaire et le fond social sont utilisés uniquement à destination des élèves de l'école.





- Renseignements complémentaires et actualisés sur notre site

<https://edu.ge.ch/secondaire2/stael/accueil>

et les liens qu'il propose

- Les élèves doivent consulter leur courriel @eduge.ch plusieurs fois par semaine.

***Merci pour votre attention***



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département de l'instruction publique, de la culture et du sport  
Enseignement secondaire II postobligatoire  
Collège Madame de Staël